

LA LOI SUR LES GRAINS DU CANADA

MODIFICATION DE LA DÉFINITION DU MOT
«ÉLEVATEUR»

M. H. A. Olson (Medicine-Hat) demande à présenter le bill n° C-114 modifiant la loi sur les grains du Canada (Délivrance de permis aux éleveurs dits «off-track»).

M. Knowles: Expliquez-vous.

M. Olson: Le bill a pour but de modifier la définition du mot «éleveur», dans la loi sur les grains du Canada, de manière que la désignation d'un éleveur intérieur ne s'applique plus uniquement aux immeubles desservis directement par un chemin de fer. Aux termes de la modification, la Commission des grains du Canada pourra délivrer des permis à l'égard d'immeubles dits «off-track», situés à distance d'un chemin de fer, et desservis par d'autres moyens de transport.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

LA LOI SUR LES BANQUES D'ÉPARGNE
DE QUÉBEC

MODIFICATIONS VISANT LES QUALITÉS EXIGÉES
DES ADMINISTRATEURS

M. Jean-Eudes Dubé (Restigouche-Madawaska) propose la 1^{re} lecture du bill S-46 (du Sénat) visant à modifier la loi sur les banques d'épargne de Québec.

(Texte)

Monsieur l'Orateur, avant la mise aux voix de la motion relative à la première lecture de ce bill, que le Sénat a transmis à la Chambre, je demanderais la permission de dire quelques mots au sujet des travaux subséquents de la Chambre à son égard.

Les honorables députés savent qu'après avoir fait l'objet d'une première lecture, ce bill sera inscrit au bas d'une longue liste de bills qui figurent déjà au *Feuilleton* sous la rubrique «Bills publics». Par conséquent, il est peu probable que la Chambre puisse en être saisie au cours de la présente session.

Comme ce bill revêt une certaine importance pour la gestion de deux banques d'épargne, je me propose, lors de l'appel des bills publics, à cinq heures, de demander à la Chambre son consentement unanime pour que ce bill ait priorité sur les autres.

Entre-temps, je propose maintenant que ce bill soit lu une première fois.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

[L'hon. M. Martin.]

(Traduction)

M. l'Orateur: Les députés ont entendu la proposition que vient de faire l'honorable député de Restigouche-Madawaska. La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord!

M. l'Orateur: Quand ledit bill sera-t-il lu pour la deuxième fois? Plus tard le jour même.

L'AVIATION ROYALE DU CANADA

PENHOLD (ALB.)—DEMANDE DE REVENIR SUR LA
DÉCISION DE FERMER LA BASE AÉRIENNE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Je voudrais demander au ministre de la Défense nationale s'il se propose de mettre la Chambre au courant de toute enquête qui se déroulerait à l'heure actuelle sur la base aérienne de Penhold et de la probabilité que soit modifié l'ordre donné antérieurement qui y interdisait la formation au vol en avion à réaction.

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Je n'ai rien à ajouter. Mon collègue, le ministre des Transports, fait, en ce moment, procéder à la revision scrupuleuse des prescriptions de sécurité aérienne dans toutes les bases d'entraînement. Je suppose que cette étude n'en est pas encore à l'étape des conclusions; aucun changement n'a donc été apporté à la décision prise au sujet de Penhold.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre est-il toujours d'avis que les prescriptions de sécurité qui interdisaient, d'après lui, l'utilisation de cette base, pourraient être modifiées de manière à permettre de changer cette décision?

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, j'ai simplement dit qu'aux fins de sécurité, il était impossible d'utiliser la base de Penhold pour l'instruction préparatoire des pilotes d'avions à réaction.

ON DEMANDE UNE ENQUÊTE SUR L'ÉCRASEMENT
D'UN CF-100

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. Russell MacEwan (Pictou): Monsieur l'Orateur, il est une question que je désire poser au ministre de la Défense nationale. Compte tenu du fait qu'un membre de l'équipage était natif de ma propre ville, et en vérité une connaissance personnelle, le ministre peut-il présenter à la Chambre un rapport sur l'écrasement de l'avion à réaction CF-100, près de la base aérienne de Saint-Hubert, hier, et dire si une enquête complète sera menée sur les causes de l'accident?